



1

CHÉNÉRAILLES

*Creuse, chef-lieu de canton, arrondissement Aubusson,
793 habitants*

I.S.M.H. 1960

LA PAROISSE DE CHÉNÉRAILLES semble exister dès 1154-1158, à l'intérieur des remparts de la ville; les titulaires étaient nommés par l'abbé de Bénévent.

L'église actuelle, placée sous le vocable de Saint-Barthélemy, date en grande partie du XIII^e s. et seule une chapelle, dite « des seigneurs d'Etansannes », y fut ajoutée, du côté sud, au XV^e siècle. Les récentes recherches de Jean-Pierre Boucher montrent que d'importants dégâts se produisirent en 1759-1760, qui furent réparés deux ans plus tard. Vers 1861, la toiture de l'édifice fut refaite en neuf; entre 1863 et 1867, l'avant-corps érigé au XVII^e s., contre le mur nord, qui servait de « sas » d'entrée et de sacristie, fut détruit.

L'édifice comporte quatre travées, la plus à l'est formant chœur à chevet plat; une chapelle fut ajoutée au sud de la deuxième travée de la nef au XV^e siècle. L'ensemble est construit en granit, en moyen appareil régulier pour les pignons, la travée de la porte nord, la tourelle d'escalier

Chénérailles (Creuse)

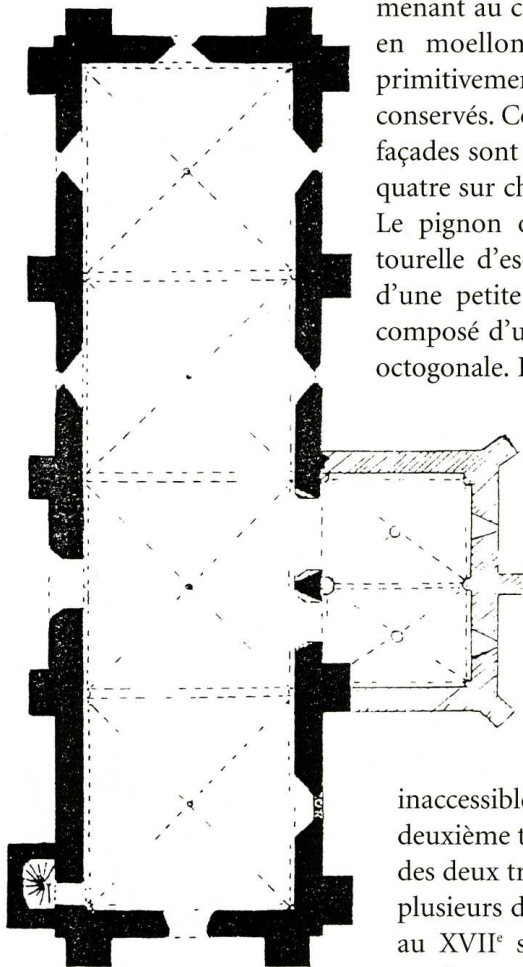
Église Saint-Barthélemy

1. Clocher vu du nord-est (cl. Ph. Poncet)

2. Vue intérieure vers le chœur

2





- XIII^e s.
- ▨ XV^e s.

Chénérailles (Creuse)
Église Saint-Barthélemy
Plan (G. de Bussac)

menant au clocher, les encadrements des baies et les contreforts, et en moellons hétérogènes pour le reste de la maçonnerie, primitivement enduits, comme en témoignent les quelques vestiges conservés. Comme à l'habitude, dans le gothique rural limousin, les façades sont rythmées, à l'extérieur, par de nombreux contreforts : quatre sur chacun des murs nord et sud, et deux à l'est et à l'ouest. Le pignon occidental est flanqué, au nord-ouest, d'une étroite tourelle d'escalier rectangulaire, couverte en appentis et sommée d'une petite lucarne, qui donne accès au clocher en charpente, composé d'un massif cubique, au-dessus duquel s'élève une flèche octogonale. Le toit de la nef à faible pente est en ardoise. La façade occidentale est percée d'un portail en arc brisé constitué de deux voussures, surmontées par une archivolt dont les extrémités moulurées se terminent en angle droit; elles reposent sur deux chapiteaux à feuillages enroulés prolongés par des colonnettes reposant sur des bases moulurées de trois tores; sans doute s'agissait-il de l'accès principal de l'église au XIII^e siècle; au-dessus du porche, le mur-pignon est orné d'une niche et d'une large fenêtre en plein cintre. La façade sud, partiellement cachée par des habitations adossées, est aujourd'hui

inaccessible : outre la chapelle ajoutée au XV^e s., contre la deuxième travée, une sacristie a été construite dans la partie basse des deux travées orientales. Cette sacristie, comme en témoignent plusieurs des niches qui l'ornent, remonte sans doute au XVI^e ou au XVII^e siècle. La chapelle comporte des contreforts d'angle, tandis que sur son pignon s'ouvrent deux baies en plein cintre de part et d'autre d'un contrefort médian. Le chevet de l'édifice est, comme souvent dans ce type de construction, le plus simple, avec sa haute baie axiale cintrée, surmontée par une ouverture donnant sur les combles et une horloge. L'entrée principale de l'église se fait, sur la façade nord, par un portail percé dans la deuxième travée, dans un léger avant-corps, entre deux contreforts. Il est constitué d'un arc brisé de trois voussures à tores, surmontées d'une archivolt, qui reposent sur une frise-chapiteaux à coquilles et à crochets. Au-dessus de ce portail, se trouve une large fenêtre semi-circulaire, dégagée en 1971, par M. André, architecte des Bâtiments de France.

L'intérieur de l'édifice forme un vaisseau unique aux travées voûtées d'ogives à formerets, dont les arcs retombent en faisceaux sur de fines demi-colonnes engagées. Les chapiteaux majoritairement sont à crochets et leurs bases en culot mouluré. Du côté ouest se trouve une tribune en charpente, en accolade concave, munie de balustres et clés pendantes. À l'est, le sol en granit est surélevé, au niveau du chœur, d'un degré. L'accès à la chapelle méridionale s'effectue par deux ouvertures en arc brisé mouluré; ses deux travées sont voûtées sur croisées d'ogives à formerets, retombant sur un faisceau de colonnettes à simple tailloir,

les clés de voûte portent des écussons dont les armes ne sont pas identifiables. Trois dais gothiques flamboyants ornent son mur oriental : ils reposent sur des socles sculptés d'anges tenant des phylactères, les niches étaient destinées à recevoir des statues. Une niche de même style, du côté sud, permet d'attribuer l'ensemble au XV^e siècle.

La richesse de l'édifice est attestée par les nombreuses peintures murales repérées lors des sondages effectués à l'occasion des travaux. Jusqu'alors, seuls les décors (XVII^e s.) des voûtains du chœur, ornés des scènes de l'*Annonciation*, de la *Nativité*, de la *Résurrection* et de la *Transfiguration*, étaient connus. Les sondages effectués ont mis en évidence une stratigraphie d'éléments ornementaux des XIII^e, XV^e et XVI^e s. qui avaient été recouverts par les peintures du XIX^e siècle. Ces découvertes ont conduit la municipalité à demander le classement de l'édifice en 2004, procédure aujourd'hui en cours. Le mobilier est lui aussi d'un très grand intérêt. La pièce la plus exceptionnelle est, sans l'ombre d'un doute, le panneau en calcaire, encastré dans le mur sud de la troisième travée, commandé pour son tombeau par le prêtre Barthélémy de La Place, au début du XIV^e siècle. Aujourd'hui protégé par une vitre, il fut classé sur la liste de 1862. Le maître-autel du chœur, son tabernacle-urne, ses lambris et ses stalles, datant du XVII^e s. (M.H. 2 juillet 1959), de très belle qualité, ont été restaurés dès 1952 par Terrade, puis, en 1975, par Marcel Maimponte. Les trois vitraux du chœur sont, quant à eux, l'œuvre de l'atelier Gesta de Toulouse.

Tous ces éléments font de l'église de Chénérailles une des plus remarquables du département de la Creuse et nul doute qu'une future restauration intérieure, rendue aujourd'hui possible grâce à la mise hors d'eau de l'édifice, viendra encore en accroître l'intérêt.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé 8 000 € en 2005 pour la restauration des couvertures.

Thierry Zimmer

D.R.A.C. Limousin : Géraldine Thévenot,
« Rapport de l'étude des décorations intérieures
de l'église de Chénérailles », octobre 1999,
p. 1-8.

Direction de l'architecture et du patrimoine,
Médiathèque du patrimoine, et D.R.A.C.
Limousin : Jean-Pierre Boucher, Dossier de
recensement, 2007.

A. Lecler, *Dictionnaire topographique,
archéologique et historique de la Creuse*, Limoges,
1902, p. 169-174 (réimpr. Marseille, 1976).

L. Lacrocq, *Les églises de France, Creuse*, Paris,
1934, p. 47-48.

Cl. Andrault-Schmitt, *Limousin gothique. Les
édifices religieux*, Paris, 1997 (*Les monuments de
la France gothique*), p. 40 et 305.

Chénérailles (Creuse)
Église Saint-Barthélemy
Façade nord de la nef
(cl. Ph. Poncet)

